Février 2012 - n°170

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Un budget au service des habitants

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Bourses communales

Du neuf à la médiathèque

Cimetière : des règles à respecter

Le mois des Etats-Unis 50/60

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des affaires sociales et des seniors
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Annette BOUTIGNY
Neuvième adjointe • Chargée des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 17h

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanences le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseiller Général - Pierre Léautey
Reçoit le samedi 18 février de 9h15 à 10h30.
Tél : 02 35 03 54 60

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de la médiathèque

Médiathèque Anne Frank : un nouveau site et une nouvelle animation

Il s'est fait attendre mais le voilà ! Le site Internet de la médiathèque Anne Frank est de nouveau en ligne.
Ces quelques mois d'absence lui ont permis de se refaire une beauté mais pas seulement ! En effet, les usagers peuvent désormais utiliser un moteur de recherche plus efficace, bénéficier de contenus plus dynamiques, réserver et prolonger leurs documents en ligne et donner leur avis sur les documents qu'ils empruntent.
Le site regroupe également toutes les informations pratiques sur les services proposés par la médiathèque Anne Frank : consultations sur place, laboratoire de langues, marmothèque, club de lecture, prêts de cd musicaux, cd-roms et dvd....

Une nouvelle animation a aussi fait son apparition : le match littéraire. Au cours de cette animation, huit lecteurs se rencontrent pour un "match amical". Ils disposent de 7 minutes pour défendre leur livre de chevet. Chacun vote ensuite pour le lecteur le plus convaincant ! Prochaine séance, le vendredi 17 février à 18h.

Renseignements :
Médiathèque Anne Frank
Tél : 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

sommaire

entre nous 4
Bourses communales
A savoir : passeport biométrique
Inscriptions sur les listes électorales
Au fil de la vie
La publication des naissances suspendue

dossier 5-7
Un budget au service des habitants

vie de la cité 8-10
Reprise des concessions et fleurissement du columbarium
Rénovation du foyer "le Grand Cèdre"
Accueil de loisirs et Filandière : un projet d'échanges
Un aquarium à la Filandière
A savoir : Révision du PLU
Air Normand mesure la qualité de l'air de la commune
C'est en bref

à l'affiche 11
Février à Déville : un mois américain
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie L'Affeter** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Dévé et Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**
Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310
Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

“ Un budget 2012 utile pour notre commune ”

Comme chaque année, à cette période, il nous faut évoquer le budget de la commune, support essentiel de l’activité municipale.

C’est encore une fois un budget rigoureux que nous vous proposons, qui maîtrise les dépenses et n’augmente pas les taux d’imposition. Cette bonne gestion nous permet de réaliser un certain nombre d’opérations d’investissements utiles pour tous, comme la construction de nouvelles salles municipales ou les aménagements des rues Duflo et Georges Hébert.

La construction d’un budget communal est de plus en plus difficile car on doit faire « plus » avec « moins de financement ». Les dotations de l’Etat baissent, les subventions se font de plus en plus rares…

Il nous faut donc faire en fonction de nos possibilités, avec détermination, au service de l’intérêt général : c’est ce que nous vous proposons…

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué
de Haute-Normandie

arrêt sur images

Beau moment d’échange et de convivialité lors du réveillon de Noël organisé par l’association des petits frères des pauvres à la halle du Pont Roulant.

Noël se fête aussi au centre d’hébergement gérontologique la Filandière.

L’opération “basket en famille” de l’ALD basketball a réuni parents et enfants autour du ballon. Une collecte de jouets a également été organisée au profit du secours populaire.

Les enfants ont pu passer de bons moments aux accueils de loisirs de la commune pendant les vacances de Noël.

Cette année encore, les enfants des accueils de loisirs se sont appliqués pour créer de jolies cartes de voeux qu’ils ont ensuite distribuées à leurs voisins.

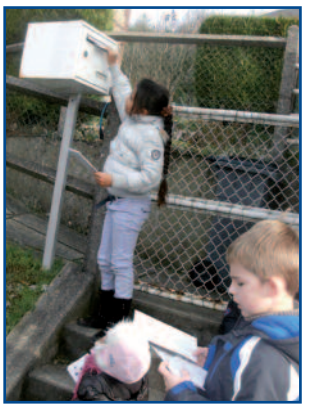

Bourses communales : une aide pour les collégiens et lycéens

Pour la commune, il est essentiel d'accompagner la scolarité des enfants. De nos jours, les études coûtent de plus en plus cher. Pour aider les parents dont les enfants sont scolarisés dans le secondaire, la ville accorde, sous condition de ressources, des bourses communales.

Cette aide financière concerne les familles dévilloises dont les enfants sont au collège ou lycée, privé ou public, de Déville ou des environs.

Le c.c.a.s. rencontre les parents pour calculer leur quotient familial. Ceci détermine le nombre de parts auquel ils peuvent prétendre. Le montant d'une part s'élève à 39,38 € par enfant et le nombre de parts varie entre 1 à 4. Ainsi, les familles peuvent bénéficier d'une bourse allant jusqu'à 157,52 € par enfant.

Les dossiers pour les bourses 2012 doivent être déposés entre le 1er et le 17 février au c.c.a.s, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30. Les dossiers vont être validés en commission au mois de mars.

Plusieurs justificatifs sont demandés : livret de famille, justificatif de la caf récent, avis d'imposition 2012, justificatifs des ressources des 3 derniers mois de la famille, quittance de loyer, certificat de scolarité, bourses nationales de tous les enfants à charge et un rib.

Pour plus de renseignements, contacter le c.c.a.s. au 02 32 82 34 80.

à savoir...

Passeport biométrique : apporter vos photos

Suite à un décret du 22 juillet 2011, il n'est plus possible depuis le 1er janvier 2012, de recueillir, en Mairie, l'image numérisée des demandeurs de passeport. Ces derniers doivent fournir deux photos d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, les représentant de face et tête nue (format 35mm x 45 mm).

Inscriptions sur les listes électorales

Le mois de décembre a enregistré un record d'affluence au service "Population" pour les inscriptions sur les listes électorales. 468 personnes se sont inscrites dont 252 la dernière semaine de décembre et pas moins de 128 personnes les deux derniers jours d'inscription. Ces chiffres ne sont pas si surprenants et cette affluence se vérifie tous les 5 ans avant une élection présidentielle. En 2006, il y a eu 935 inscriptions au total, en 2011 : 899, contre 308 inscriptions en 2010.

au fil de la vie

Décembre 2011

Suite à une réclamation (voir l'article ci-dessous), les naissances transmises par les maternités ne sont plus publiées d'office dans le Déville Info. *Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant, doivent désormais remplir une autorisation de publication en Mairie.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Vœux de bonheur

- Andréa DANILO et Brice DELAUNAY
- Cira BA et Ousmane BA
- Halima OMARRI et Mohamed BOUIBRINE

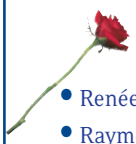

Condoléances

- Renée CANNEVIERE divorcée LECLERC
- Raymond PICARD
- Didier ISAAC
- Gérard SAUNIER
- Thérèse DESSOLLE veuve LAINE
- Jacques KAMBRUN
- Patrick PÉCOT
- Bassima GUDA épouse DEGHM

"Au fil de la vie" : la publication des naissances suspendue

Suite à la réclamation d'une famille à propos de l'annonce de la naissance de son enfant dans le *Déville Info*, la publication d'office des naissances est suspendue. Désormais, seules les familles qui l'auront clairement exprimé verront le nom de leur enfant apparaître dans le journal de la commune.

La Mairie où naissent les enfants envoie les informations au service état civil de la ville qui effectue les enregistrements des naissances sur les registres prévus. Jusqu'alors, les prénoms et noms des enfants étaient transmis pour être publiés dans la rubrique "au fil de la vie" du journal.

A compter du mois de février, la rubrique "naissances" ne contiendra que les prénoms et noms des enfants dont les parents auront signé une autorisation de publication en Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire par téléphone au 02 35 76 88 18 ou par mail cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Un budget au service des habitants

Dans un contexte économique en crise, l'élaboration du budget devient un art où la commune doit maîtriser ses dépenses tout en continuant à proposer des services de qualité aux habitants. Avec les 18,3 millions d'euros de budget, la ville s'engage à poursuivre l'amélioration du cadre de vie, la mise en œuvre de projets tout en maintenant le même taux d'imposition pour ne pas alourdir les charges des habitants.

Un budget élaboré avec prudence

Si le contexte économique est, cette année encore, difficile et plein d'incertitudes, le budget de la commune est sain et équilibré. Pas d'inquiétude donc mais de la prudence pour élaborer le budget 2012.

La bonne gestion de l'argent public par la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement de près de 1,6 million d'euros. La ville dispose alors d'une capacité d'autofinancement, lui permettant de payer les dépenses d'équipement sans recourir aux subventions ou à l'emprunt.

Pour maintenir la bonne santé du budget, le Conseil Municipal a défini des orientations budgétaires pour 2012. Les différents postes ont été étudiés pour minimiser l'augmentation des dépenses. Toutefois, certaines charges sont inévitables. Les services municipaux subissent la hausse des prix (électricité, eau, carburants...) qu'ils ne peuvent maîtriser. La recherche d'économies est devenue systématique tout comme l'optimisation des ressources.

C'est cette gestion rigoureuse qui permet à la ville de dégager des marges de manoeuvres pour la réalisation de nouveaux investissements. La commune poursuit donc ses projets tels que les aménagements des rues Duflo et Georges Hébert ou l'achèvement des salles municipales de la rue Jules Ferry.

Budget 2012 = 18 291 594 €

Budget de fonctionnement = 12 106 662 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion : 868 200 € Impôts et taxes : 8 111 216 € Participations et dotations : 3 028 963 € Autres recettes : 98 283 €	Frais de personnel : 6 688 945 € Fonctionnement courant des services : 3 384 389 € Gros entretien : 161 260 € Frais financiers : 300 000 € Prélèvement pour investissement : 1 572 068 €

+

Budget d'investissement = 6 184 932 €

Nos moyens...	...leur affectation
Autofinancement : 1 572 068 € Récupération de TVA : 350 000 € Emprunts : 4 262 864 €	Remboursements d'emprunts : 300 000 € Grands projets et acquisitions foncières : 4 625 478 € Investissements courants : 1 237 171 € Autre : 22 283 €

Grands projets et acquisitions foncières

De grosses opérations - d'un montant total de 4 625 478 € - sont programmées dans le budget d'investissement, en voici la répartition.

Fin du chantier des salles : 550 000 €
Fin du chantier de l'école Charpak : 109 478 €
Fin du chantier du Pont Rail : 100 000 €
Réserve pour l'aménagement de la rue Duflo : 1 500 000 €
Réserve pour l'aménagement de la rue Hébert : 600 000 €
Reconversion du site Spie : 1 166 000 €
Travaux pour l'accessibilité des bâtimets : 100 000 €
Acquisition du terrain PNE : 500 000 €

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Depuis 1995, les taux d'imposition n'ont pas été modifiés :

- **Taxe d'habitation** : taux de 16,83%
- **Taxe foncière sur le bâti** : taux de 31,24%
- **Taxe foncière sur le non bâti** : taux de 62,67%

Certaines personnes ont pu, tout de même, constater une augmentation de leur imposition. Pourquoi ?

Les bases de ces impôts - taxe d'habitation et taxes foncières -varient d'une part en fonction de l'évolution physique de la matière imposable (nouvelles constructions) et d'autre part suivant le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases adoptées dans le cadre de la loi de finances. Chaque année, les bases prévisionnelles sont déterminées par les services de l'Etat et le Conseil Municipal doit voter des taux applicables à ces bases. La commune a souhaité ne pas alourdir la charge des contribuables et reconduire les mêmes taux depuis 1995. L'augmentation des impôts s'explique donc par l'augmentation de la valeur locative du logement décidée par le gouvernement. Cette valeur locative servant de base de calcul à laquelle on applique les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal.

Les dépenses courantes de fonctionnement et d'investissement

Pour proposer des services municipaux de qualité, la commune réalise des dépenses. Il en existe deux sortes :
les dépenses de fonctionnement *(3 384 389€, hors charges de personnel)* qui sont liées à la vie courante des services, telles que la consommation d'énergie ;
les dépenses d'investissement courantes *(1 237 171€)* qui permettent de financer des travaux et l'acquisition de gros équipements et qui ne concernent pas les grands projets et acquisitions foncières.

Services municipaux

1 205 344 € dont participation au budget du c.c.a.s., consommation électrique de la mairie, fournitures administratives, entretien des véhicules...

77 550 € dont remplacement de matériel informatique, achat de mobilier, acquisition d'un éthylotest électronique...

Ecoles

699 550 € dont livres, denrées alimentaires pour la cantine, médecine scolaire, classes de découverte, jeux pour les garderies...

412 755 € dont renouvellement du matériel informatique, travaux de mise en conformité dans l'école Crétay, acquisition d'auto-laveuses...

Culture et loisirs

276 006 € dont acquisition de documents pour la médiathèque, matériel pour les activités artistiques des ABCD et pour l'école de musique de danse et d'art dramatique...

31 461 € dont remplacement de mobilier à la médiathèque, achat de matériel technique pour le centre culturel Voltaire...

Sport

453 560 € dont consommation eau des gymnases, éclairage des stades, analyses de l'eau de la piscine, matériel sportif, entretien des aires de jeux, achat de coupes et récompenses pour les sportifs, tenue de travail des agents...

175 000 € dont réfection de la façade du dojo, modification du skatepark...

Petite Enfance

55 920 € dont achat de matériel de puériculture, de jeux pour la Maison de la Petite Enfance et achat de matériel pédagogique, ouvrages professionnels pour le Relais Assistantes Maternelles...

20 710 € dont pose d'un revêtement de sol extérieur, achat de tapis de protection...

Accueils de loisirs

170 475 € dont activités des accueils de loisirs (piscine, bowling, cinéma, visites...), réservations de gîtes de l'été, achat de livres...

20 950 € dont acquisition d'un kit de motricité et de parcours, acquisition de matériel pour une salle multimédia...

Environnement et urbanisme

409 460 € dont achat de sacs canins, arrosages automatiques, fleurissement, peinture pour l'entretien du mobilier urbain, éclairage public dont les illuminations de Noël...

441 695 € dont création d'une voirie entre les impasses Parquet et de l'Industrie, achat de mobilier urbain en cas de vandalisme et de matériel pour les espaces verts...

Entretien des bâtiments communaux

114 074 € dont consommation électricité des salles louées, réparations courantes des bâtiments, achat de désherbant anti-germinatif pour le cimetière...

57 050 € dont achat de cases de columbarium pour le cimetière, remplacement de véhicules pour les services techniques de la commune...

Cimetière

Reprise des concessions et fleurissement du columbarium : quelles sont les règles ?

Le cimetière est un lieu de mémoire et de recueillement. Comme tout espace urbain, le cimetière est un espace réglementé. Voici un petit rappel de règles sur la reprise des concessions et le fleurissement du columbarium.

La reprise des concessions

La ville engage régulièrement des travaux de reprise des concessions dans un souci de bonne gestion du cimetière.

Lorsqu'une concession non perpétuelle arrive à son terme, la commune place une pancarte, sur la concession concernée, indiquant son échéance et la nécessité de procéder à son renouvellement. Les familles disposent ensuite d'un délai de 2 ans pour contacter le service "Population" si elles souhaitent renouveler ou non leur concession. Passé ce délai, la commune procède à la reprise de la concession sans aucune formalité particulière.

Pour les concessions perpétuelles, la procédure est plus longue. Après avoir établi une liste de celles qui semblent abandonnées et dressé un procès-verbal, la commune procède à des mesures de publicité pour informer les habitants.

Le fleurissement du columbarium

Les familles ont la possibilité de déposer des fleurs naturelles lors du dépôt de l'urne. Elles doivent les enlever dans un délai de 15 jours. De même, il est interdit de déposer des fleurs artificielles ou des plaques.

Après l'inhumation, chaque famille ne peut déposer devant le columbarium qu'un seul pot de 30 cm maximum.

Les services municipaux veillent à ce que le dépôt de fleurs au columbarium respecte ces conditions.

Urbanisme

Rénovation du foyer "Le Grand Cèdre"

Construite en 1965, la résidence "Le Grand Cèdre", est un foyer d'accueil de travailleurs migrants. Depuis quelques mois, une rénovation totale du bâtiment a été entreprise.

Les besoins n'étant plus les mêmes qu'auparavant, le foyer va être transformé en résidence sociale. Les personnes en difficulté y seront accueillies provisoirement avant d'être relogées dans le parc HLM. Un accompagnement social leur sera proposé. Les travailleurs migrants qui étaient logés, continueront à l'être.

Concernant l'architecture du bâtiment, elle a été repensée pour proposer 162 chambres individuelles, de 16 à 18m², avec douche, toilettes et cuisine. Avant les travaux, le bâtiment était composé de 197 chambres, de 4m² pour certaines et d'espaces collectifs tels que la cuisine.

Ces travaux, de plusieurs millions d'euros, sont financés par l'Etat, le Département, la Crea et Adoma, le gestionnaire du foyer à caractère social.

La première phase des travaux s'achève et les premiers logements réhabilités vont pouvoir accueillir les résidents, tandis que la deuxième phase de travaux va commencer.

arrêt sur images

Des employés municipaux ont été mis à l'honneur lors des voeux au personnel communal.
Christelle Chedru et Marc Vanmerris ont reçu la médaille échelon argent pour 20 ans de service au sein d'une collectivité territoriale.
Véronique Neyt a été honorée de la médaille échelon vermeil pour 30 ans.
Danielle Quibel et Monique Toutain ont été décorées de la médaille échelon or pour 35 ans de travail.
La commune a également souhaité une bonne retraite à Liliane Lévêque, Denise Maréchal et Monique Toutain qui ont travaillé de nombreuses années au service de la ville.

Les élus ont présenté leurs voeux aux Corps Constitués et aux associations.

c'est en bref...

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en novembre - décembre 1995 et janvier - février 1996 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à la Mairie.

Inscriptions accueils de loisirs

Du lundi 27 février au vendredi 9 mars, les enfants sont en vacances. N'oubliez pas de les inscrire aux accueils de loisirs : rendez-vous au pôle inscription de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, jusqu'à 15 jours avant chaque début de session. Tél : 02 32 82 34 80

Echanges intergénérationnels

Accueil de loisirs du mercredi et “Filandière” : un projet d’échanges

Pour la ville, il est essentiel de favoriser les échanges intergénérationnels. C’est ainsi qu’un projet de rencontres a été élaboré entre l’accueil de loisirs du mercredi et le centre d’hébergement gérontologique “La Filandière”.

A travers ce projet, la commune souhaite permettre aux participants de se rencontrer, de se découvrir et d’échanger des moments de vie. Les enfants sont amenés à mieux comprendre la différence d’âge et développent le respect d’autrui, la tolérance et la solidarité. Ces échanges les responsabilisent. Ils apportent leur soutien et donnent des petits coups de main aux résidents, à l’heure du goûter par exemple.

Ces moments de convivialité - créés en jouant, en chantant ou encore en pratiquant une activité manuelle - permettent également aux aînés de sortir de leur isolement et de participer à la joie des enfants.

En novembre dernier, les enfants se sont rendus à la kermesse festive organisée à “La Filandière”. Mercredi 15 février, ce sont les résidents qui se déplacent à l’accueil de loisirs. Au programme : fabrication de masques et régal avec le goûter “crêpes” !

Bonne humeur et convivialité sont les deux mots d’ordre incontournables de ce projet !

“La Filandière”

Un aquarium pour les résidents

La commune a mis en place un programme d’animations pour les aînés. Une distribution de colis est, notamment, organisée à Noël. Pour les résidents de “la Filandière”, il est plus délicat de se déplacer pour chercher son colis. La commune leur a donc offert un cadeau, d’une valeur de 944,51€. C’est un bel aquarium qui a été installé dans le hall d’entrée.

Des études disent qu’un aquarium aide à se détendre et améliorerait même la santé. Pour les résidents de “La Filandière”, il est surtout certain que cet aquarium leur apporte un petit coin de nature où ils peuvent admirer les poissons.

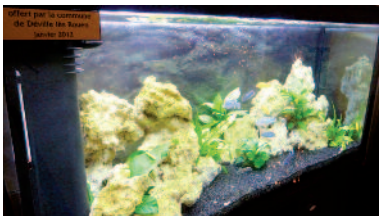

Une cérémonie de voeux a été organisée à la Filandière.

Habitat 76 lance un programme de réhabilitation de logements rue de la Paix. Les travaux doivent démarrer en mars 2012.

7 651,85 €, *c’est le montant du chèque remis par l’Association Dévilloise aux Handicapés Physiques à Georges Salinas, coordinateur départemental de l’AFM, dans le cadre du Téléthon 2011.*

Recensement de la population

Sophie Hébert et Marie-Brigitte Marcetteau sont les deux agents chargés du recensement de la population jusqu’au 25 février.
Renseignements au 02 32 82 34 80

Collecte de la banque alimentaire

La banque alimentaire de Rouen et sa Région, organise une collecte de denrées non périssables auprès des enfants des écoles, du 13 au 17 février.

Collecte des déchets végétaux

Pour jeter vos déchets végétaux, ne manquez pas la collecte mensuelle qui se déroule le mercredi 15 février.

Thé dansant de la Saint Valentin

L’Orchestre Symphonique de Déville organise un thé dansant avec Patrick Perdrix et son orchestre le dimanche 5 février à 14h30 au centre culturel Voltaire.

Soirée dansante

Le Cercle Saint Pierre organise une soirée dansante avec repas le samedi 18 février à 19h30 au centre culturel Voltaire.
Renseignements au 02 35 75 77 16

Election Miss Déville

La prochaine élection de Miss Déville a lieu en avril 2012. Vous avez entre 16 et 25 ans, de bonne moralité et vous habitez Déville ? Devenez Miss Déville 2012 !
Annette Boutigny au 06 74 65 43 35

Collecte de sang

Vendredi 17 février, l’établissement français du sang organise une nouvelle collecte de 15h à 18h30 devant le gymnase Guynemer.
Renseignements : 02 35 60 50 50
www.dondusang.net

Permanence OPAH-RU

La permanence OPAH-RU se déroule à la mairie de Déville, les mercredis 1er, 15 et 29 février de 9h40 à 10h40 ou sur rendez-vous au 02 32 81 86 72.
email : Opahru-cailly@rouen-seine.fr

arrêt sur images

Les enfants de l'USEP ont pu se régaler avec la galette offerte par l'association.

A l'occasion de la galette des rois, les anciens combattants de l'UNC se sont retrouvés pour jouer au loto.

Quelques jours après son assemblée générale, l'Amicale des Anciens Travailleurs a offert la galette aux membres de l'association.

Les anciens combattants de l'ACPG-CATM se sont réunis pour leur assemblée générale.

Un petit tour et puis s'en vont... les jeux de la P'tite Plage ont été changés !

à savoir...

Révision du PLU : lancement de la consultation

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme de référence d'une commune : il fixe à la fois des orientations stratégiques, des règles de construction, des orientations foncières... Le PLU actuel de la commune existe depuis 2005. La commune s'engage aujourd'hui dans une phase de révision de son PLU. Il faudra alors reformuler les orientations stratégiques à travers le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). Une fois adopté, un nouveau règlement d'urbanisme sera élaboré. Le mois de février marque le lancement de la consultation du cahier des charges par les entreprises. Les offres seront reçues et étudiées en mars.

Environnement

Air Normand mesure la qualité de l'air de la commune

En 1973-1974 des réseaux de mesure de la pollution de l'air sur l'estuaire de la Seine et à Rouen ont été crées. Regroupés aujourd'hui sous l'appellation Air Normand, association à but non lucratif, ces réseaux s'intègrent au dispositif national de surveillance qui compte 40 associations agréées par le Ministère de l'Environnement.

Air Normand a pour mission d'assurer le suivi de la pollution, d'informer, de prévoir les épisodes de pollution et de participer à l'effort de recherche.

A Déville, un capteur a été placé dans le parc du Logis pour mesurer la pollution de type industriel. Le nombre de microgrammes par m³ de dioxyde de soufre (SO_2) est ainsi contrôlé.

Une bonne partie des mesures est automatisée, ce qui permet de disposer d'une mesure en temps réel 24h sur 24h.

Le dioxyde de soufre provient de procédés industriels et de la combustion des fuels et des charbons. En brûlant, ces combustibles libèrent du soufre qui se mélange alors avec l'oxygène pour former le dioxyde de soufre, qui peut irriter les muqueuses, la peau et les voies respiratoires supérieures.

Aujourd'hui, les rejets de dioxyde de soufre ont baissé et aucun épisode de pollution de SO_2 n'a été détecté.

L'objectif est de ne pas dépasser les 50 microgrammes par m³ en moyenne par an. Objectif atteint à Déville en 2010 avec une moyenne annuelle de 1 microgramme par m³.

c'est en bref...

Comptage d'animaux

La Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-Maritime organise une opération de recensement des populations de lièvres. Pour Déville, cette opération a lieu entre le 7 février et le 16 mars 2012, entre 20h et 1h du matin. Les véhicules utilisés sont équipés de gyrophares de couleur orange ainsi que d'une pancarte "comptages d'animaux".

Permanence ADMR

L'ADMR, association du service à domicile tient une permanence le mardi de 13h30 à 16h30 en Mairie. Depuis janvier, l'association est également présente le jeudi de 13h30 à 17h.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2012 ont lieu en Mairie du lundi 20 février au vendredi 30 mars 2012.

Cette étape concerne tous les enfants qui s'inscrivent pour la 1ère fois en école préélémentaire ou élémentaire ou qui viennent d'emménager sur la commune.

Les familles doivent se munir du livret de famille et d'une attestation de domicile. Tél : 02 32 82 34 80

Culture

Février à Déville : un mois américain

Ce mois-ci, les services culturels de la commune emmènent le public au cœur des arts américains des années 1950-1960. Du lundi 6 au samedi 25 février, expositions, spectacles et films sont à découvrir à la médiathèque Anne Frank et au centre culturel Voltaire.

Les élèves des **ateliers céramique et dessin des ABCD** exposent leurs créations au centre culturel Voltaire. Pour admirer ces travaux s'inspirant du style "Pop Art", rendez-vous dans la salle de réception du lundi 6 au samedi 11.

La **médiathèque** propose, du mardi 7 au samedi 25, de revivre l'ambiance de cette époque, qui a vu l'émergence du cinéma hollywoodien, à travers une collection d'affiches de cinéma.

Les samedis 11, 18 et 25 février à 17h, les usagers sont invités pour des projections de films américains.

Au centre culturel Voltaire, l'Expansion Artistique Loisirs et Culture de Normandie programme une **séance ciné-concert du film "Le petit fugitif"** en version muet et illustré musicalement par le compositeur guitariste Pierre Fablet. La projection a lieu le samedi 11 à 19h30 (tarifs 10/6€).

L'**école municipale de musique, de danse et d'art dramatique** se produit également sur la scène du centre culturel. Le mardi 7 à 20h, l'école donne "carte blanche" à ses professeurs. L'audition-spectacle des élèves se déroule le vendredi 10 à 20h, avec la participation des élèves d'une classe de 1ère L du lycée de la Vallée du Cailly. Au programme : Terry Riley, Philip Glass, John Cage, Leonard Bernstein, extraits de comédies musicales, Elvis Presley, les Doors...

Les expositions, spectacles et projections de films (sauf "le petit fugitif") sont gratuites et ouvertes à tous !

rendez-vous

Février

Jeudi 2 à 18h
Le Logis
Assemblée générale
"Ensemble"

Vendredi 3 à 20h30
Maison de l'animation
Assemblée générale
du Comité des Fêtes

Dimanche 5 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Canteleu

Dimanche 5 à 14h30
Centre Culturel Voltaire
Thé dansant de la Saint Valentin de l'Orchestre Symphonique de Déville

Dimanche 5 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 2 / Tourville la Rivière

Dimanche 5 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Sotteville

Du lundi 6 au samedi 25
Le mois des "Etats-Unis 50/60"

Du lundi 6 au samedi 11
Centre Culturel Voltaire
Exposition "Pop Art"
des ABCD

Du mardi 7 au samedi 25
Médiathèque Anne Frank
Exposition
"le cinéma américain des années 50-60"

Mardi 7 à 20h
Centre Culturel Voltaire
Carte blanche aux professeurs de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Vendredi 10 à 20h
Centre Culturel Voltaire
Audition des élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Samedi 11 à 17h
Médiathèque Anne Frank
Projection d'un film américain

Samedi 11 à 19h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 2/ Octeville

Samedi 11 à 19h30
Centre Culturel Voltaire
Ciné-concert
"le petit fugitif"

Dimanche 12 à 8h30
Parking du gymnase Guynemer
Randonnée
"Forêt Verte"

Dimanche 12 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Dieppe

Dimanche 12 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Aplemont

Dimanche 12 à 16h
Gymnase Anquetil
Handball
18 ans France / Caen

Du lundi 13 au vendredi 17
Ecoles
Collecte de la banque alimentaire

Mardi 14 de 14h30 à 16h
Le Logis
Inscriptions au déjeuner de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Mercredi 15 de 9h à 12h
Piscine municipale
Jeux nautiques
de l'USEP

Vendredi 17 de 15h à 18h
Parking du gymnase Guynemer
Collecte de sang

Vendredi 17 à 18h
Médiathèque Anne Frank
Match littéraire

Samedi 18 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 18 à 17h
Médiathèque Anne Frank
Projection d'un film américain

Samedi 18 à 19h30
Centre Culturel Voltaire
Soirée dansante du Cercle Saint Pierre

Dimanche 19 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ St Ouen de Thouberville

Dimanche 19 à 15h
Centre Culturel Voltaire
"Mon amie Cordy"

Dimanche 19 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 2 / Bois Guillaume

Dimanche 19 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Ste Marie le Havre

Mardi 21 à 10h
Maison de la Petite Enfance
Carnaval

Mercredi 22 à 10h30
Maison de la Petite Enfance
Les rendez-vous de la classe d'éveil de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Samedi 25 à 17h
Médiathèque Anne Frank
Projection d'un film américain

Dimanche 26 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 2/ Pont Audemer

Dimanche 26 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Gravenchon

Le mois

Etats-Unis 50/60

du 6 au 25 février 2012

DÉVILLE lès ROUEN

Cinéma

* Projections de films américains des années 50-60
Médiathèque Anne Frank
samedis 11, 18 et 25 à 17h

* Ciné-concert "Le petit fugitif"
film en version "muet",
illustré musicalement par
le compositeur guitariste Pierre Fablet
Centre Culturel Voltaire
samedi 11 à 19h30

* tarif : 10/6€ * entrée libre

Expositions

* Le cinéma américain des années 50-60
Médiathèque Anne Frank
du mardi 7 au samedi 25

* Travaux "Pop Art" des ateliers céramique et dessin des ABCD
Centre Culturel Voltaire
du lundi 6 au samedi 11

Spectacles

de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

* Carte blanche aux professeurs
Centre Culturel Voltaire
mardi 7 à 20h

* Audition des élèves
avec la participation des élèves d'une classe de 1ère L du lycée de la Vallée du Cailly
Centre Culturel Voltaire
vendredi 10 à 20h

DÉVILLE lès ROUEN
Conception, réalisation : Cabinet Communication, Mairie de DÉville, janvier 2012